



Wallonie

Dossier n° : PUrb/2026/053

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :
permis d'urbanisme.

Le demandeur est **LES JARDINS DE LA DÎME** dont le siège se situe à la rue de la Dîme 11A à 7190 Ecaussinnes-d'Enghien.

Les terrains concernés sont situés à rue de la Dîme - 7190 Ecaussinnes-d'Enghien et sont cadastrés Division 1 section C n° 387 C, 388 A, 388/2 C, 387 A

Le projet consiste en "la démolition et la reconstruction d'une habitation" et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet est en dérogation au plan de secteur, situé en zone naturelle dans un périmètre d'intérêt paysager

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Maison des Associations, service de l'Urbanisme, rue d'Henripoint, 1 à 7190 Ecaussinnes :

les jours ouvrables de 9h à 11h30.

les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois entre 16h et 20h sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance.

L'enquête publique est ouverte le 28 juillet 2026 et clôturée le 31 août 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Grand'Place, 3 à 7190 Ecaussinnes ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ecaussinnes.be
- remises au service Urbanisme, rue d'Henripoint, 1 à 7190 Ecaussinnes.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PUrb/2026/053**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme précité ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **31 août 2026** à 10h00 à la Maison des Associations, Service Urbanisme, rue d'Henripoint, 1 à 7190 Ecaussinnes.

Par le Collège communal, le 23/07/2026

Le Directeur général,
Ronald WISBECQ



Le Bourgmestre,
Sébastien DESCHAMPS